

Nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Grand Lomé



Le projet d'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du grand Lomé a fait objet de communication jeudi en Conseil des Ministres. Le projet en cours d'élaboration remplacera une fois fini, l'actuel plan d'urbanisme datant de 1981 et qui est devenu caduque.

En effet, le constat dressé par le gouvernement est qu'il apparait que la dynamique démographique constatée à Lomé, qui rassemble près de 24% de la population togolaise et l'extension de l'occupation spatiale qui en est la conséquence directe. Deux situations qui accentuent malheureusement les déséquilibres structurels et des dysfonctionnements défavorables à un développement harmonieux du territoire, rendant caduque le plan d'urbanisme actuel datant de 1981.

Le nouveau plan en cours d'élaboration devra permettre de faire le diagnostic territorial du grand Lomé, de mettre en cohérence au niveau de l'agglomération, les pratiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité urbaine et d'équipements sociaux et marchands.

Il est également question d'élaborer des propositions d'aménagement et d'urbanisme spécifique pour les différents secteurs de la ville.

« Ce nouveau schéma d'aménagement et d'urbanisme contribuera ainsi à coordonner les programmes locaux d'urbanisation et doter la grande agglomération de Lomé d'un document de référence et de mise en cohérence pour la réglementation et la gestion rationnelle de l'espace urbain », lit-on dans le Communiqué du gouvernement.